

Le colloque

Le 8 juin 1977, 102 États adoptèrent deux textes majeurs pour le développement du droit international humanitaire (DIH) : les deux Protocoles additionnels aux Conventions de Genève de 1949. L'objectif était de renforcer la protection des personnes dans la guerre, mais aussi les règles encadrant la conduite des hostilités. Le premier Protocole s'applique aux conflits armés internationaux, le deuxième aux conflits armés non internationaux.

La délégation régionale du CICR en France, en partenariat avec l'Ambassade de Suisse en France, la Croix-Rouge Française (CRF), le ministère des armées, le ministère de l'Europe et des affaires étrangères et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), a souhaité se saisir du 40e anniversaire des Protocoles additionnels pour organiser une journée de réflexion sur quelques défis contemporains au droit international humanitaire.

Programme

09:00 - 10:00

Séance solennelle d'ouverture

Animée par **Bernard de la Villardière**, journaliste, producteur et animateur (M6).

Accueil par **François de Rugy**, président de l'Assemblée nationale.

Interviendront lors de cette séance : **Florence Parly**, ministre des Armées, **Peter Maurer**, président du Comité international de la Croix-Rouge, **Bernardino Regazzoni**, ambassadeur de Suisse en France, **Adama Ouane**, administrateur de l'Organisation internationale de la Francophonie et **Jean-Jacques Eledjam**, président de la Croix-Rouge française.

10:00 - 10:15

Introduction aux trois tables rondes

Par Monsieur **Yves Sandoz**, membre honoraire du Comité international de la Croix-Rouge.

10:15 - 10:30

Pause-café

10:30 - 12:15

Table ronde 1

De la guérilla au terrorisme, la pertinence du DIH face aux réalités contemporaines

Animée par **Claude Guibal**, journaliste, grand reporter (France Inter).

Introduite par une vidéo enregistrée avec Monsieur **Faustin-Archange Touadéra**, président de la République centrafricaine. Deux témoins seront associés à cette table ronde : **Luis Alberto Albán Urbano**, alias **Marco León Calarcá**, membre du parti Force alternative révolutionnaire commune (FARC) et **Michel Veuthey**, vice-président de l'Institut international de droit humanitaire et professeur associé de droit international à l'Université de Webster, Genève.

Comme orateurs : **Claire Legras**, directrice des affaires juridiques du ministère des armées, **Elisabeth Decrey-Warner**, présidente de l'Appel de Genève, **Christophe Harnisch**, chef de la délégation du CICR à Bogota et **Juan Manuel Gómez-Robledo**, ancien secrétaire d'Etat, ambassadeur du Mexique en France.

12:15 - 14:00

Déjeuner cocktail

14:00 - 15:45

Table ronde 2

La protection des civils : un impératif dans la conduite des hostilités

Animée par **Lucas Menget**, directeur adjoint de la rédaction de France Info.

Cette table ronde aura pour grand témoin le **Général Grégoire de Saint-Quentin**, sous-chef d'état-major "opérations" de l'état-major des armées et pour témoins **Christine Cipolla**, cheffe de la délégation du CICR en République démocratique du Congo et **Anne Hery**, directrice du plaidoyer et des Relations institutionnelles de Handicap International.

Comme orateurs : **Françoise Bouchet Saulnier**, directrice du département juridique de Médecins sans Frontières, **Knut Doermann**, chef de la division juridique du CICR, le **Lieutenant-général Balla Keita**, commandant de la Minusca et **Justin Vaisse**, directeur du Centre d'analyse, de prévision et de stratégie du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

15:45 - 16:00

Pause-café

16:00 - 17:45

Table ronde 3

“Respecter et faire respecter” le droit international humanitaire et le droit international des droits de l’homme dans les conflits armés : une obligation *erga omnes* face aux violations graves

Animée par **Bernard de la Villardière**, journaliste, producteur et animateur (M6).

Cette table ronde aura pour grand témoin **Adama Dieng**, Secrétaire général adjoint des Nations Unies et conseiller spécial du Secrétaire général pour la prévention du génocide, ancien greffier du Tribunal Pénal International pour le Rwanda et pour témoins **Rami Adwan**, ambassadeur du Liban en France et **Abdoul Azize Diallo**, président de la Croix-Rouge du Sénégal.

Comme orateurs : **François Alabrune**, directeur des affaires juridiques du Ministère de l’Europe et des affaires étrangères, **Hajer Gueldich**, professeur, membre de la commission de l’Union Africaine pour le droit international, **Georges Nakseu Nguelang**, directeur des affaires politiques et de la gouvernance démocratique de l’Organisation internationale de la Francophonie et **Jean-Pierre Reymond**, ambassadeur en mission spéciale pour le droit international humanitaire, Mission permanente de la Suisse auprès des organisations internationales et autres organisations.

17:45 - 18:15

Clôture des travaux

Le droit international humanitaire, une préoccupation et une obligation communes intemporelles et universelles

Animée par **Bernard de la Villardière**, journaliste, producteur et animateur (M6).

Synthèse des travaux par **Yves Sandoz** membre honoraire du CICR. La clôture sera confiée à **Jean-Yves le Drian**, ministre de l’Europe et des affaires étrangères et à **Marielle de Sarnez**, présidente de la Commission des Affaires étrangères de l’Assemblée nationale, en présence de **Peter Maurer**, président du CICR.

Discutants

Pour donner leur opinion et interroger les orateurs : **Antoine Bernard**, chercheur associé IHEJ, **Olivier de Frouville**, professeur Paris II, **Julia Grignon**, professeure à la Faculté de droit à l’Université de Laval, **Vaios Koutroulis**, professeur assistant à la Faculté de droit de l’Université de Bruxelles, **Philippe Lagrange**, professeur de droit public et doyen de la Faculté de Droit et Sciences sociales de l’Université de Poitiers, ainsi que les représentants d’organisations humanitaires : Handicap International (**Anne Hery**, **Jean-Marc Boivin**), Solidarités International (**Alain Boinet**), UNICEF (**Marion Libertucci**), URD (**François Grünwald**), MdM (**Françoise Sivignon**), ACF.

Informations pratiques

Accueil

À partir de 8h, uniquement pour les personnes inscrites au colloque.

Une **pièce d’identité** (carte d’identité, passeport ou titre de séjour) sera exigée à l’entrée.

Accès :

Immeuble Jacques Chaban-Delmas,
101 rue de l’Université, 75007 Paris

Métro : Assemblée nationale (ligne 12), Invalides (lignes 8 et 13)

RER : Invalides (ligne C)

Bus : lignes 24, 63, 73, 83, 93, 94

Wifi

Un réseau Wifi sera accessible dans la salle durant le colloque.

Nom du réseau : **Protocoles77**

Mot de passe : **40PA1977**

Réseaux sociaux

Pour suivre et parler du colloque **#Protocoles77**

Contact

Contact de l’organisation du colloque à
colloque_paris_40ans_protocoles1977@icrc.org

Organisé conjointement par :

